

Les Nouvelles de Lanrigan



Numéro 78

Parution Trimestrielle

15 Octobre 2019



Le mot du Maire

Les constats et les bilans établis à différents niveaux nous montrent que l'espace naturel et environnemental qui nous entoure de façon proche ou lointaine est mis à rude épreuve.

Le rythme actuel de notre économie, la croissance à tout prix, la recherche du toujours plus, la vision à court terme et la surconsommation d'énergies fossiles contribuent à favoriser le réchauffement de notre planète avec les conséquences que nous connaissons.

Afin d'apporter sans tarder des réponses concrètes, nous devons transiter vers une économie circulaire en produisant des biens et énergies moins consommateurs de ressources naturelles, de matières premières et d'eau tout en préservant la biodiversité. Nous devons faire émerger un autre modèle de croissance en recourant davantage aux énergies renouvelables, en concevant des bâtiments économes et sobres, en repensant nos modes de déplacements. Il nous faut réduire le gaspillage en recyclant davantage et en transformant nos déchets en produits ressources. Nous devons utiliser moins de substances chimiques, faire davantage appel aux techniques alternatives, moins et mieux consommer, rééquilibrer notre assiette avec des produits de saison...

Inverser la tendance demande du temps alors qu'il y a urgence mais au prix de quelques efforts, nous pouvons dès maintenant, chacun à notre niveau, modifier nos habitudes afin de protéger la planète et ainsi notre santé

Jean HAREL

Mairie :

14h-17h

mardi - jeudi

02 99 73 01 85

mairiedelanrigan@orange.fr

Permanence du Maire :

1^{er} samedi du mois
9h-11h.

Sommaire

Le mot du Maire 1

CR conseil municipal

du 24/04/19 2

du 07/06/19 3

Infos diverses 4

A vos agendas 7

Evènements à venir

CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL

MUNICIPAL

16 OCTOBRE

4 DECEMBRE

ANIMATIONS

DIVERSES :

VOIR « A VOS
AGENDAS ! »

pages 6-7-8

Conseil Municipal du 12 Juillet 2019

*** Remplacement du bardage pignon sud de la mairie**

L'entreprise GRINHARD a été retenue pour le remplacement du bardage en châtaignier avec couvre joint pour un montant de 2595,31€ TTC.

Le fonds de concours de la CCBR sera sollicité par Mr le Maire pour la prise en charge partielle de ces travaux au titre de l'aide aux petites communes.

*** Acquisition d'une tente extérieure de type « barnum »**

Après concertation, le conseil municipal décide d'acquérir 2 tentes de chez France Barnum de couleur blanche (300X450) pliantes avec fenêtres sur les côtés, ainsi que des poids de lestage. Montant total de l'acquisition : 1260 € ttc par tente. Montant de la livraison (hors lestage) 89 € / l'ensemble.

Le fonds de concours de la CCBR sera sollicité par Mr le Maire pour la prise en charge partielle de ces achats au titre de l'aide aux petites communes.

Les modalités de location et d'utilisation de la salle des fêtes André Leray seront remises à jour lors d'un prochain conseil municipal.

*** Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la CCBR dans le cadre d'un accord local**

Il s'agit de définir de nouvelles règles de répartition de la représentation des communes au sein du conseil communautaire avec mise en application en mars 2020 suite aux élections municipales.

Deux modalités sont à discuter :

- soit par disposition de droit commun
- soit par accord local

Le territoire opte pour une répartition par « accord local ». Le nombre de sièges passe de 49 à 51 sièges.

Augmentation d'un siège pour les communes de Québriac, Bonnemain, Saint-Thual, Trévérien, Cuguen, La Chapelle aux Filtzméens et Plesder.

Diminution d'un siège pour les communes de Combourg, Mesnil Roch, Hédé-Bazouges.

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette décision.

*** Adhésion au service de « conseil en énergie » du patrimoine public (CEPP)**

Suite à l'arrêt, fin 2018, des conseils en énergie développés à l'échelle départementale, la CCBR et la CCCE (communauté de communes de la côte

d'émeraude) ont décidé de poursuivre cette mission au travers d'un service unifié : CEPP.

Ce CEPP a pour but de réduire la facture énergétique des collectivités.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer à ce service pour un engagement de 3 années, sur la base d'un tarif annuel de 0.35 € par habitant et par an.

Bruno Arnal est proposé comme référent.

Conseil Municipal du 11 Septembre 2019

*** Retrait des communes de Vignoc et Guipel du Syndicat des Eaux de la Motte aux Anglais avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2020.**

La loi NOTRe a rendu obligatoire la prise de compétence « eau potable » aux communautés de communes.

A ce titre la communauté de communes du Val d'Ille Aubigné a décidé de prendre cette compétence et de la confier aux « Eaux du Bassin Rennais ».

Par conséquent les communes de Vignoc et Guipel qui étaient membres du Syndicat des Eaux de la Motte aux Anglais pour le traitement de l'eau potable rejoindront au 01 janvier 2020 les « Eaux du Bassin Rennais ».

Le conseil municipal décide de ne pas s'opposer au retrait de ces communes du Syndicat des Eaux de la Motte aux Anglais.

*** Proposition d'installation d'un panneau d'affichage électronique**

Les membres du conseil municipal s'interrogent sur la pertinence d'une telle installation sur la commune qui n'a pas besoin de déployer ce moyen de communication coûteux (12 000 € à 15 000 € hors maintenance).

Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette proposition.

*** Décision modificative des dépenses 2019 de l'église et de la chapelle de Land'huan**

Les travaux de la Chapelle de Land'huan s'élèvent à 7 335,93 € pour une enveloppe prévisionnelle de 7 000 €.

Les travaux de l'église s'élèvent à 4 327,20 € pour une enveloppe prévisionnelle de 6 241.00 €.

Monsieur le Maire propose d'affecter 500 € du budget prévisionnel de l'église au budget prévisionnel de la Chapelle de Land'huan portant le total à 7 500 € pour la Chapelle de Land'huan et 5 741 € pour l'église.

*** Installation d'un barbecue maçonné près de la salle communale André Leray**

Deux devis sont présentés pour l'installation d'un barbecue :

- A et B maçonnerie : 4 113.60 € dont hotte en pierre

- ORY : 4 045.54 € dont hotte en béton

Il est convenu que la commune fournisse la pierre, et que l'emplacement serait prévu contre le mur en parpaings face à la salle communale, le SDIS valide les conditions de sécurité d'un périmètre de 5 mètres autour du foyer.

Après discussions, le conseil municipal demande aux entreprises de retravailler le projet en tenant compte des éléments suivants :

- tête de cheminée en pierre
- 2 plans de travail du part et d'autre du barbecue
- fond du foyer en briques réfractaires
- toiture de 2 voire 3 pans en ardoises
- budget maximum de 4 000 €

* **Vente de 4 classeurs métalliques et une porte en bois**

Suite à l'annonce sur le dernier bulletin municipal, aucun acquéreur ne s'est manifesté. Il est donc décidé de placer au rebut ce mobilier.

* **Demande de soutien financier à caractère social**

N'existant pas de CCAS sur la commune, les demandes de soutien financier à caractère social sont étudiées par le conseil municipal.

Mr et Mme Siret ont sollicité une aide pour un accompagnement de leur fille sur le temps périscolaire (cantine et récréation du midi). Le rectorat prenant en charge cet accompagnement uniquement sur le temps scolaire.

À la suite d'échanges, le conseil municipal se prononce pour qu'un soutien de principe soit acté. Toutefois les modalités seront étudiées lors d'un prochain conseil municipal.

Infos à Lanrigan



❖ **le repas des Aînés – le 20 juillet 2019**

Le repas a réuni plus de 30 personnes autour d'un banquet qui mettait à l'honneur des plats confectionnés locaux et cuits au four à pain.

❖ **Fête du Patrimoine 14 septembre 2019**

Duo Patchwork 35 a animé la soirée musicale dansante qui a eu lieu le Samedi 14 Septembre 2019 dans le parc du château. Ambiance champêtre et musique variée ont permis aux danseurs de prendre place sur le parquet installé devant le Château.



❖ Sortie-Repas Tête de veau par les Z'Amuzous

Les Z'Amuzous ont organisé leur repas annuel Tête de Veau à la Drolonnerie le 21 Septembre dernier. Bonne ambiance et chansons galo au rendez-vous !



Lanri'Gallo

A la Saint Michel, pensez à rasserrer vos châtaignes pour les sairées au coin du feu.

Infos Diverses

SMICTOM

Horaires d'hiver du 1er novembre au 31 mars, horaires d'été du 1er avril au 31 octobre.

***Heure d'hiver : fermeture 17h – Heure d'été : fermeture 18h**

En cas de jour férié, les déchèteries sont fermées.

Combourg :

lundi : 14h-17h mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 9h-12h / 14h-17h

Montreuil-sur-Ille :

lundi, mercredi : 14h-17h, vendredi, samedi : 9h-12h / 14h-17h, mardi, jeudi : fermé

Tinténiac : Actuellement fermée pour travaux. Réouverture en janvier 2020.

Enquête mobilité : le vélo en Bretagne Romantique

la CCBR élabore un schéma de déplacement doux (vélo, marche à pied, trottinette...). L'objectif final est d'aboutir à un maillage cohérent des liaisons douces (voies cyclables et pédestres, et transport collectif).

Dans ce cadre vous êtes invités à participer à l'enquête suivante : rendez-vous sur le site de la Bretagne Romantique : <https://bretagneromantique.fr/donner-toute-sa-place-aux-velos/> ou via le site www.lanrigan.fr

Enquête sur les pratiques cyclables sur la Communauté de Communes Bretagne Romantique

Dans le cadre de la réalisation de son schéma directeur cyclable, la communauté de communes souhaite identifier les pratiques cyclables actuelles et les aménagements/services à développer afin de favoriser les pratiques cyclables notamment dans le cadre de déplacements quotidiens utilitaires (aller à l'école, aller au travail...).

Ce questionnaire ne vous prendra pas plus de 5 minutes. Merci de votre participation.

*Obligatoire

Vous utilisez le vélo pour vos déplacements du quotidien (aller à l'école, se rendre au travail, faire des courses, aller à la médiathèque, visite à des proches...) *

- Presque quotidiennement pour tous vos déplacements
- 1 à 2 fois par semaine
- Pendant les vacances et les week-end uniquement
- Très rarement
- Jamais

Vous utilisez le vélo pour vos loisirs (cyclisme, VTT, cyclotourisme, vacances...)... *

- Presque quotidiennement pour tous vos déplacements
- 1 à 2 fois par semaine
- Pendant les vacances et les week-end uniquement

A vos Agendas ... chez nos voisins ...

LOURMAIS

*Les 1ers mardis du mois : jeux de société et belotes

*Bien vivre chez soi : Le jeudi 17 octobre 2019 – 14h à la salle communale

L'ASEPT Bretagne, association de prévention et d'éducation à la santé, présentera un programme composé de six séances autour du sommeil, de l'alimentation, du bien être...dans une ambiance ludique et conviviale de Lourmais. Un pot convivial clôturera l'après-midi. Cette réunion de présentation est gratuite. Une participation de 20 € sera demandée pour les six séances. Ces actions sont ouvertes au plus grand nombre. Venez avec vos amis. Pour toutes informations complémentaires, contacter le CLIC au 02 23 16 45 45 / clic@ageclic.fr ou la mairie.

*Chaque Mercredi et Samedi, boules bretonnes sur 6 terrains.

TREMEHEUC

Chaque mardi et vendredi à 14h, randonnée pédestre au départ du bourg.

ST LEGER DES PRES



PETITE ENFANCE
Accueillir les tout petits

MATINEES PARENTS-ENFANTS



Samedi 12 octobre
Samedi 16 novembre
Samedi 14 décembre
Samedi 18 janvier
Samedi 08 février
Samedi 14 mars
Samedi 04 avril
Samedi 16 mai
Samedi 13 juin

A la Maison de l'Enfance et des Familles de Dingé
De 9h30 à 11h30

Destiné aux enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte référent

Pour des raisons d'organisation, il n'y aura pas de séance Espace Jeux les vendredis précédant ces matinées.

Renseignements et inscriptions :

02.99.45.09.87 ou famillesruralesdinde@wanadoo.fr



ASSOCIATION
DE DINGÉ



A vos Agendas !

Planning les Z'Amuzous !

Octobre	Novembre	Décembre
23 Ramassage des châtaignes ! Rdv à la mairie à 14h30 Contact A. Hamon	⑥ Jeux de Société et Belote ⑧ Apéro-Harassoire à partir de 19h30 En musique, venez avec vos instruments autour de la grillée de châtaignes !	④ Jeux de Société et Belote ⑦ Décoration du Sapin
Janvier	Février	Mars
⑧ Jeux de Société et Belote	⑤ Jeux de Société et Belote	Dates à venir ...



Sortie Cinéma

Le Comité des Fêtes organisera courant décembre une sortie cinéma en cette fin d'année pour les enfants de Lanrigan.

A l'issue de cette sortie, un goûter sera partagé.
Un flyer sera déposé dans vos boîtes aux lettres.